

GARDEX CHEMICALS LTD.

BUGKILL

CONTIENT DES PYRETHRINES

PRODUIT SOUS PRESSION

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE

**EXTRÊMEMENT
INFLAMMABLE**

DANGER

EXPLOSIF

Aérosol Insecticide. Pour contrôler les insectes s'attaquant aux produits entreposés, les mouches, les moustiques et certains autres insectes volants.

GARANTIE:

Pyréthrine.....0,5%
Butoxyde de Pipéronyl.....4,0%

N° D'HOMOLOGATION 18201 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET 400g

GARDEX CHEMICALS LTD.

7 Meridian Rd.,

Etobicoke, ON M9W 4Z6

(TEL): 416-675-1638 OR 1-800-561-7302

MODE D'EMPLOI:

Maintenir le vaporisateur à la verticale, la buse dirigée à l'écart des personnes et appuyez sur la valve.

INSECTES VOLANTS: Mouches, moustiques, pyrale indienne de la farine, et certains autres insectes volants – Fermer portes et fenêtres. Vaporisez 2 à 3 secondes par 100 m³ d'espace. Diriger le produit vers le haut dans toute les parties de la pièce traitée, en particulier autour des fenêtres et autres sources lumière. Vaporiser aussi les endroits où se trouvent les insectes et autour des contenants de produits entreposés. Déplacer continuellement jusqu'à une distance d'au moins 1 m des murs intérieurs, meubles et tissus, lorsque possible, garder les portes fermées pendant 15 minutes. Balayez et détruire les insectes morts. Après avoir traité un local hermétiquement clos, assurer une ventilation appropriée.

INSECTES RAMPANTS: Blattes, lépisme argenté, fourmis – Vaporiser les lieux où se cachent ces insectes tels que plinthes, endroits humides, espaces ouverts autour des évier, tuyaux et canalisations, derrière les meubles de rangement et les lieux d'entreposage. Vaporiser les nids ou les parcours empruntés par les fourmis tels que les seuils de portes et embrasures de fenêtres. Les insectes doivent être en contact avec le produit pour être tués.

PRECAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Ne pas placer dans l'eau chaude et ne le placez ou à proximité d'un radiateur, d'une cuisinière ou de toutes autres sources de chaleur. Ne pas percer, incinérer ou entreposer le contenant à des températures supérieures à 50° C. Ne pas vaporiser directement sur ou près d'une flamme nue. Ne pas demeurer dans un local traité. Ne pas vaporiser les aliments ou les ustensiles. Sortir les aquariums, bacs de poissons et cages d'oiseaux avant de vaporiser. Dans les usines de conditionnement des viandes et de transformation des aliments, vaporiser seulement lorsque l'usine n'est pas en opération. S'assurer qu'aucune viande, ingrédients ou matériaux d'emballage ne demeurent dans la pièce et à couvrir tout équipement de manipulation des produits avant de vaporiser. Toute surface traitée susceptible d'entrer en contact avec les viandes ou autres produits alimentaires doit être lavée et rincée soigneusement à l'eau potable après la vaporisation et avant de la réutiliser pour la transformation des aliments. Dans les foyers et appartements, enlever tout aliment exposé et ustensiles de cuisine avant la vaporisation. Ne pas employer dans les pouponnières ni dans les pièces où se trouvent des enfants, des personnes malades, âgées ou alitées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements ainsi que l'inhalation de la brume de pulvérisation. Se laver les mains après l'emploi.

PREMIERS SOINS: En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. □ □

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))